Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260126-2026012608-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du Lundi 26 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur OMNES Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation : 19 janvier 2026
Date d'affichage : 19 janvier 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres représentés : 1
Etaient présents : OMNES Jean-Pierre, Maire,
BIDAUD Valérie, ANDRE Alain, LAURENT Martine, BESREST Nicolas ; adjoints
MAGDELAIN Emmanuel, HELLIO Michel, ETIENNE Brigitte, JACQUELIN Nadine, MORIN Marie-Noëlle, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, ROUXEL Jérôme, FROSTIN Gwenaëlle, ANDOUARD Emmanuel ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : STRUGAREK Jean-Luc, représenté par HELLIO Michel ; GAUDU Fabienne ; HAMON Sandrine, excusée ; OISEL Julien
Monsieur BESREST Nicolas a été élu secrétaire.

DELIBERATION N° 2026-01-26-08 : Commande publique – ERP – Contrôle règlementaire des installations gaz – Proposition DEKRA

La vérification des installations de gaz combustible, de chauffage et de cuisson, dans les établissements recevant du public (ERP), doit faire l'objet d'un contrôle périodique et réglementaire de sécurité qui permet de garantir le bon état d'entretien et de maintenance des installations.
La Société DEKRA nous propose un contrat de vérification annuelle pour une durée ferme de 3 ans et un montant HT de 431,34 € la 1ère année.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la proposition de la Société DEKRA pour la vérification annuelle des installations gaz de la salle polyvalente, de l'école et de l'église, pour un montant HT de 431,34 € la 1ère année. Le contrat est conclu pour une durée ferme de 3 ans
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que tout document s'y rapportant

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre **OMNES**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Nicolas **BESREST**

Certifié exécutoire par transmission en Préfecture le 27 janvier 2026
Le Maire,
Jean-Pierre OMNES

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor